Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Inauguration du nouvel espace de vente de l'Esat de Cavaillon



L'Esat (Etablissements et service d'aide par le travail) des ateliers du Luberon à Cavaillon vient d'inaugurer son tout nouvel espace de vente implanté sur son site de production horticole 'Un Jardin en Provence'. L'événement s'est tenu dans le cadre des portes ouvertes de l'établissement, organisées à l'occasion de l'opération nationale 'Gen'Inclusive', visant à promouvoir l'inclusion et la valorisation des personnes en situation de handicap au travail.

> Ce nouvel espace symbolise bien plus qu'un simple point de vente. »
>
> *Nicole Soulier, présidente de l'Apei de Cavaillon pour l'inclusion*

« Ce nouvel espace symbolise bien plus qu'un simple point de vente, explique Nicole Soulier, présidente de l'Apei (Association de parents d'enfants inadaptés) de Cavaillon. Il incarne l'engagement de l'Esat et de l'Apei de Cavaillon pour l'inclusion, l'autonomie et la reconnaissance des compétences de chacun. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Le nouvel espace de vente, pensé comme un lieu convivial, moderne et accueillant, met en lumière le savoir-faire des travailleurs de l'atelier horticole, mais aussi d'autres ateliers de l'Esat, notamment les secteurs confection qui produit des sachets de lavande 100% locale et d'herbes de Provence, conditionnement qui met ses compétences au service de nombreuses entreprises locales, le lavage auto qui offre également de nombreuses prestations.



À l'occasion de cette journée d'inauguration, les visiteurs ont pu découvrir de nombreuses d'animations : démonstrations, dégustations, visites guidées, expositions de créations artisanales. Crédit : Esat Cavaillon/DR

L.G.

La rentrée ? Oui mais qu'en est-il pour les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

enfants en situation de handicap ?



L'Unapei dévoile la réalité de la scolarisation des élèves accompagnés par les associations de son réseau : sur près de 8 000 élèves scolarisés en milieu ordinaire ou spécialisé 33% ont moins de 6h de classe par semaine, 18% aucune heure. Des parents témoignent sur www.marentrée.org

La réalité ? Les enfants 'différents' ne bénéficient que de quelques heures d'enseignement par semaine voire pas du tout, quel que soit le lieu de scolarisation. Pire, d'après l'outil de suivi de scolarisation de l'Unapei, sur les 7 949 enfants accompagnés par les associations Unapei18% n'ont aucune heure de scolarisation par semaine, 33% ont entre 0 et 6h de scolarisation par semaine, 22% ont entre 6 et 12h. Et seulement 27% bénéficient de 12h ou plus par semaine. Également, seulement 34% des élèves sont inscrits dans la «base élève» du ministère de l'Éducation Nationale ; Et les autres ? Pourquoi ne pas les comptabiliser ?

Pour mémoire
A l'école élémentaire, la durée moyenne d'enseignement est de 24 heures par semaine.... Mais les élèves

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

en situation de handicap sont bien souvent ‘invisibilisés’… en effet, sur les 7 949 élèves, seulement 34% sont inscrits dans la base élève du ministère de l’Éducation nationale.

Les enfants handicapés sont invisibles pour la société

Ce qui signifie que deux tiers des enfants ne sont même pas comptabilisés dans les chiffres de l’État français ! Comment avoir connaissance de la situation pour résoudre le problème, si l’on ne peut pas connaitre l’ampleur de celui-ci ? Et encore, parmi ceux qui sont comptabilisés, rien ne dit que la solution de scolarisation proposée corresponde à leurs besoins…

Les oubliés… ne font pas société

«Encore une fois, les personnes en situation de handicap intellectuel ou cognitif, etc … sont les invisibles, les oubliés, déclare Luc Gateau, président de l’Unapei.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Beaucoup sont exclus des chiffres officiels, donc il est impossible de savoir combien ont accès à une scolarisation en adéquation avec leurs besoins, combien ne peuvent même pas avoir d'heures d'enseignement… Nous essayons donc de trouver l'information par nous mêmes en créant un outil permettant à nos associations de remplir des indicateurs et de collecter des données objectives. Cela permet de se rendre compte des grandes difficultés rencontrées par les élèves en situation de handicap. Personne n'accepterait ces conditions. Eux sont bien forcés de s'y plier.»

Le plus souvent exclus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Depuis de nombreuses années, l'Unapei met en lumière les difficultés rencontrées par les élèves en situation de handicap intellectuel et cognitif pour avoir accès à l'éducation, comme tous les autres enfants. Quand ils n'en sont pas complètement exclus, certains ne bénéficient que de quelques heures d'enseignement par semaine, d'autres n'ont pas de place pour un établissement ou dispositif spécialisé dont ils auraient besoin, d'autres encore ne peuvent pas aller en classe à cause du manque d'enseignant dans le dispositif spécialisé ou d'aesh à l'école… Leurs droits ne sont pas respectés !

Combien sont-ils ?

Malheureusement, seuls les élèves scolarisés en école ordinaire sont comptabilisés. Les chiffres ne disent pas si cette solution est adaptée à leurs besoins, ni le nombre d'heures qui leur sont accordées. Ils écartent totalement ceux dont la scolarisation dépend aujourd'hui des établissements spécialisés.



Un outil pour mettre au jour les chiffres

C'est pourquoi l'Unapei a créé un outil permettant à ses associations de se rendre compte de la réalité de la scolarisation des élèves qu'elles accompagnent dans toute la France. Les résultats sont édifiants, sur 7

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

949 enfants : un tiers ne bénéficie que de 6h d'enseignement par semaine maximum ! 18% n'ont aucune heure de scolarisation. Où est le droit à l'éducation ?

Témoignage
«Après l'échec de deux ans d'attente pour une place en SESSAD (Service d'éducation spécialisée et de soins et de rééducation dans les lieux de vie de l'élève en situation de handicap), ma fille a maintenant un accord pour un IME (Institut médico-éducatif). Nous repartons de zéro et on nous a déjà informés qu'il y a quatre ans d'attente. Six ans de démarche pour potentiellement essayer d'avoir une place… Que doit-elle faire ? Redoubler quatre fois la Grande section ?» parents de Manon L., 6 ans.

Depuis 4 ans, l'Unapei relance avant la rentrée, la campagne #Jaipasecole et la plateforme www.marentree.org, qui recueille les témoignages des familles et des professionnels concernées. Là encore, chaque année, les témoignages restent à peine croyables.
MH

